

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

N° 2023-067

L'an deux mil VINGT TROIS, le TREIZE du mois d'OCTOBRE, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, 1^{ère} adjointe, maire par suppléance.

Date de Convocation :

03/10/2023

Date d'Affichage :

03/10/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER, David PETITON

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : CARTOGRAPHIE DE REcul DU TRAIT DE COTE

Suite à la réunion du mercredi 4 octobre à Quiberville-sur-Mer, concernant l'élaboration des cartes locales d'exposition au recul du trait de côte, Monsieur LEGROUT, 2^{ème} adjoint, rappelle que nous avons délibéré en avril 2023 et qu'il avait été décidé qu'une carte unique serait réalisée pour Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer.

La Communauté de Communes Terroir de Caux, en présence de son Président Mr Bureaux, a confirmé qu'elle porterait le projet.

Oui cet exposé, les membres du Conseil décident à l'unanimité de :

- Confier la maîtrise d'œuvre à la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- Autoriser la Communauté de Communes Terroir de Caux à effectuer toutes les demandes de subventions ;
- Autoriser la Communauté de Communes Terroir de Caux à signer tous les documents relatifs au dossier ;
- Autoriser Mme Véronique DEPREUX à signer la convention de délégation avec la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

1^{ère} adjointe

Pour le maire empêché

